

Makthar

Le nom

Le nom est demeuré le même depuis toujours même s'il a subi, à travers le temps, différentes altérations ; dans les inscriptions néopuniques collectives il est question des « baalim de MKTRYM » ; à l'époque romaine les nombreuses inscriptions renfermant le plus souvent la forme *mactaris* ; dans l'une des listes conciliaires, il est question de *Maethari* ; aujourd'hui, le nom dans sa forme arabisée est Makthar avec un ت .

Makthar se trouve dans le Haut Tell, à quelques 160 km de Tunis vers le centre-ouest, elle se caractérise par sa position en altitude, quelques 1000 mètres, un climat continental et une région agricole riche.

Makthar la numide

Le site de Makthar est occupé depuis la Préhistoire ; la naissance d'une cité semble s'être faite petit à petit et l'on ne peut parler d'une ville appelée Makthar qu'à l'époque des rois numides ; au cours du IV^{ème} siècle avant J.C. les échanges commerciaux mais aussi humains avec Carthage et le littoral phénico-punique entraîne une dynamique chez les Numides : naissance de centre-marchés pour les échanges de marchandises et pour le recrutement de mercenaires ; ces noyaux vont se développer jusqu'à devenir des centres urbains ;

la région est au II^{ème} siècle avant J.C. fortement urbanisée : Mididi, Hammam zouakra, Uzappa, Kisra, Maghraoua, etc. elle se caractérise par de grandes nécropoles mégalithiques et par une architecture funéraire mégalithiques unique ; il n'y a nulle part des tombes ayant la forme des tombes de Makthar, de Hammam ez Zouakra, d'Ellès ou de Kbor El ghoul.

- L'épigraphie libyque : l'épigraphie libyque : la collection des textes funéraires libyques est relativement riche ; rappelons pour mémoire la fameuse bilingue libyque – néopunique – publiée par Chabot sous le numéro 31.
- Les structures mégalithiques de Makthar qui sont parvenues jusqu'à nous sont au nombre de 25 ; à observer avec minutie les vestiges d'époque romaine, l'on remarque que l'une des pierres des mégalithes – grès coquillier – se rencontre parfois sous forme de grandes dalles qui rappellent celles utilisées pour la construction des mégalithes ; il est fort possible que des monuments mégalithiques ont finis par disparaître à force de servir de carrières ; le nombre est trompeur s'agissant de structures funéraires complexes comptant parfois jusqu'à quatre chambres et que ces dernières sont relativement grandes – 2mx2mx2,5m – et « capables de recevoir des dizaines de morts ; les fouilles menées sur certaines structures confirme aussi bien l'usage répété que la longévité de l'utilisation des ces tombes : il s'agit de structures historiques remontant au plus tôt au milieu du premier millénaire – la céramique qui fut découverte dans deux monuments – mégalithe Pauphilet et le nouveau mégalithe – se situe entre le quatrième siècle avant J.C. et le premier siècle après ; certains monuments ont donc servi quatre siècle.
- La muraille dont une partie est visible est conservée sur plusieurs dizaines de mètres ; elle est d'apparence numide sans qu'elle soit datée avec précision.

La punicisation

La région de Makthar fait partie du territoire numide même si elle a été annexée probablement au milieu du troisième siècle par le pouvoir punique, elle demeure sous

l'administration punique près d'un siècle ; ceci dit la frontière culturelle est autre, l'influence punique est évidente dès le V^{ème} siècle et surtout au VI^{ème} ; le résultat de ces contacts est l'introduction des composantes de la civilisation phénico-punique – croyances, rites funéraires, langue, écriture, etc. - et la punicisation des habitants de la région et surtout de ceux qui vivaient dans les cités.

- le sanctuaire de Baal hammon : paradoxalement, le monument lui-même n'est toujours pas localisé avec précision ; le grand nombre – l'inventaire précis n'est toujours pas fait - de stèles votives ramassées provient de la zone de l'arc dit Ras el ain et des bords sud de l'oued qui sépare les deux monticules celle sur laquelle a été construite la ville moderne et le site archéologique ; il s'agit de la troisième collection de stèles votives après celle de Carthage et de Cirta – plus de deux cent textes - ; les stèles connues renferment souvent une belle écriture néopunique et un décor souvent riche : disque anthropomorphisé, disque radié, croissant, etc. ; seul Baal hammon est évoqué dans les formules votives ; Tanit demeure inconnue à Makthar.
- le temple de Hoter Miscar : Hoter Miscar dont l'étymologie du nom demeure une énigme - est une divinité punique attestée à Carthage ; trois inscriptions évoquent le dieu ; le temple de Hoter Miscar à Makthar a été fouillé par G.C.Picard ; cinq textes néopuniques en proviennent ; l'une d'elle évoque le mizrah et donne la liste des personnes membres de cette « confrérie » ; c'est le plus long texte néopunique connu.
- les textes funéraires d'époque néopunique livrés par Makthar attestent – surtout pour la période néopunique – la punicisation de la population car nombreux sont les défunts qui portent des noms sémitiques et dont les pères ont des noms libyques.

Makthar la romaine

Grâce à l'épigraphie latine, la longue liste des dieux et des déesses vénérées illustre le degré de romanisation atteint par Makthar : l'archéologie – le site n'est fouillé que sur une petite partie – ne permet d'identifier qu'un seul temple, celui d'Apollon attesté par l'inscription latine CIL VIII et identifié par Picard ; il est un peu décentré par rapport au centre de la ville antique.

Saturne africain héritier de Baal Hamon est encore à découvrir à Makthar, une seule inscription latine le mentionne ; l'emplacement du temple de Saturne peut très bien recouvrir le sanctuaire de Baal Hamon et se situer au nord-ouest de la cité antique, sur la rive droite de l'oued, à proximité des endroits où furent découvertes les premières inscriptions votives dédiées au dieu punique.

Les principaux monuments encore visibles de nos jours sont :

- L'arc de Ras el Ain marquerait l'entrée nord de la cité
- Le monument à auges
- Le forum
- Le Capitole construit vers 180 après J.C. ; c'est à cette époque que Makthar devient colonie romaine.
- « L'agora numide » il s'agit d'un place dallée située au sud-ouest du Forum ; elle doit son appellation agora numide à Picard ; cette place est intégrée dans le tissu urbain de la ville à l'époque romaine, sa qualification de numide pose un problème.
- La *Scola des Iuvenes* : Picard définit ce monument identifié grâce à l'inscription découverte en place et à l'intérieur du monument comme un espace réunissant des jeunes au sein d'une structure paramilitaire. La salle, partie principale et centrale du monument servait de salle de réunion.

- Les thermes sont célèbres pour leur bon état de conservation, pour le fait qu'ils furent transformés en une fortification à l'époque byzantine ; ils furent l'objet de fouilles et de restauration ; la mosaïque dite du labyrinthe occupe le sol du gymnase.
- L'arc de Trajan daté par l'inscription de 116 après J.C.
- Le temple d'Apollon
- Le mausolée –tour des *Julii*
- L'aqueduc édifié vers 200 après J.C.

Makthar la chrétienne

Elle est représentée par d'importantes inscriptions funéraires chrétiennes en mosaïques polychromes. Deux monuments « païens » furent transformés en églises : la « scola des Iuvenes » et le temple de Hoter Miscar. D'autres lieux de culte chrétiens sont connus dont l'église de Rutilius ; la basilique d'Hildequens ; les chrétiens mactarois étaient représentés aux conciles de 256 et de 411 et les épitaphes mises au jour à Makthar même dans les différents monuments chrétiens permettent de dresser une liste d'évêques, prêtres et autres hommes d'église ayant officié à Makthar. Ainsi en 256, il est question de « Marcus a Macthari » ; à la conférence de 411, Comparator est cité en tant qu'évêque donatiste tandis que les « Etats » de l'église africaine de 484 cite un évêque portant le nom de Adelfius.

L'évolution du statut municipal de Makthar est connue grâce à plusieurs découvertes :

- des textes datés par la mention de magistrats éponymes portant le titre de suffète ; l'originalité réside dans le fait qu'ils sont trois ; l'explication doit être cherchée dans le fait que le titre suffète n'a plus de lien direct avec la fonction punique - le suffétat – pouvoir exécutif dans la constitution carthaginoise et qui faisait l'admiration d'Aristote – les suffètes au sens carthaginois du terme sont deux, élus pour une année.
- des textes votifs néopuniques mentionnent les *baali* de Makthar qui remercient Baal Hamon d'avoir « entendu leur appel et de les avoir béni » sans que l'on sache exactement à quelle occasion ce type de manifestation a lieu ; la « structure » baali suivi d'un toponyme est attesté à Dougga dans la bilingue dite de Massinissa où *baali* correspond au terme libyque CKN.
- C'est vers 180 après J.C. que la cité devient colonie romaine.
- L'inscription des *pagi tuscae et gunzuzi* découverte réemployée dans la place dite agora numide mentionne que Makthar était un centre de collecte des impôts. Elle date du III^{ème} siècle après J.C.

L'histoire reconstituée de Makthar grâce aux documents épigraphiques qui y furent découverts continue à interpeller les historiens ; la place de Makthar à l'époque préromaine pose un problème, son statut de centre fiscal au II^{ème} après J.C. signifie-t-il pour autant qu'elle avait le rôle de « capitale régionale » durant la période punique et numide comme le laissent croire les écrits de Picard, écrits qui ont été repris par de nombreux chercheurs ; la découverte de l'inscription dite « la borne limite dans le jbel massouge » qui mentionne un certain Wlb', chef des territoires TŠKT et probablement neveu du roi en exercice, Micipsa, laisse présumer que ce haut fonctionnaire siégeait quelque part d'où le statut de « capitale régionale » qu'était en droit de revendiquer la ville où résidait le « responsable des territoires TŠKT » ; rien ne laisse penser que Wlb' siégeait à Makthar et il suffit de regarder la carte pour réaliser qu'à l'époque préromaine et plus précisément en l'an 21 du règne de Micipsa – (127 avant J.C.) les cités « importantes », capables de jouer ce rôle, sont nombreuses dans cette partie du Haut Tell : *Zama regia, Ellès, Assuras*, etc. . « L'erreur » viendrait du fait que la fameuse borne limite a été « positionnée » par Picard par rapport à Makthar.

Bibliographie

- CAMPS, G., *Aux origines de la Berbèrie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris 1961.
- CAMPS, G., *Corpus des poteries modelées retirées des monuments funéraires protohistoriques de l'Afrique du nord*, Paris 1964.
- CHABOT, J.B., *Recueil des inscriptions libyques (RIL)* Paris 1940.
- DUVAL, N.
- FAYOLLE, V., *La poterie modelée du Maghreb oriental*, CNRS, Paris 1992.
- FEVRIER, J.G. – FANTAR, M.H. « Les nouvelles inscriptions monumentales néopuniques de Mactar », *Karthago*, 12, 1965, 43-59.
- FEVRIER, J.G., « La grande inscription dédicatoire de Maktar », *Sémitica*, 6, 1956, 15-31.
- FEVRIER, J.G., La borne de Micipsa, *Cahiers de Byrsa VII*, 1957, 119-121.
- GASCOU, J., *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Severe*, Paris 1972, 147-151.
- GHAKI, M., « Le nouveau monument mégalithique de Makthar, rapport préliminaire », *Reppal X*, 1998, 63-72.
- GHAKI, M., « La céramique modelée du nouveau mégalithe » *Reppal XI*, 1999, 95-124.
- Laasère, J.M., *Ubique populus*, Paris 1977.
- LEGLAY, M., *Saturne Africain , Monuments*, Paris 1960.
- LEPELLEY, C. *Les cités de l'Afrique romaine au Bas Empire*, 2 tomes , Paris 1979 et 1981 , t. II, 289-295.
- MANDOUZE, A., *Prosopographie chrétienne du Bas empire*, Afrique pp. 303-533, CNRS - Paris 1982.
- MCHAREK, A., *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux IIème et IIIème siècles ap.J.C.*, Tunis 1982
- MTIMET, A., « Atlas protohistorique de Tunisie, feuille de Mactar, 1/200 000 ème », *Africa VII/VIII*, 1982, 7-54.
- MTIMET, A. – Mcharek, A., « Données nouvelles sur l'abandon d'un dolmen de Mactaris », *Cahiers de Tunisie XXX*, 1982, 5-18.
- NICOLET, C., *Rome et la conquête du monde méditerranéen, vol. 2 Genèse d'un empire*, chapitre 2 : Les guerres puniques, 594-626.
- PAUPHILET, P., « Monument mégalithique de Maktar », *Karthago IV*, 1953, 49-83.
- PICARD, G.C., Mactar, *Bulletin économique et social*, juillet 1954, n°90.
- PICARD, G.C., « Civitas Mactaritana », *Karthago VIII*, 1957.
- PICARD, G.C., « Essai d'interprétation du sanctuaire de Hoter Miscar », *BAC 18B*, 1982 (1988), 17-20.
- PICARD, G.C. (A.Mahjoubi- A.Beschaouch, Pagus Tuscae et Gunzuzi, *CRAI*, 1963, 124-130.
- SZNYCER, M., « Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar », *Sémitica* 28, 1972, 25-36.
- SZNYCER, M., C.Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen, vol. 2 Genèse d'un empire*, chapitre 1 : Carthage et la civilisation punique, 545-593.